

INFORMATIONS RÉ-INSCRIPTION

Baccalauréat professionnel en 3 ans
C.A.P. Coiffure / C.A.P. REEP / C.A.P. EPC

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, je vous prie de bien vouloir vous présenter au lycée munis obligatoirement de toutes les pièces (*tout dossier envoyé par courrier ne sera pas traité*).

HORAIRE DE RÉ-INSCRIPTION :

de 9h00 à 15h30 en continu à la date fixée selon le planning par classe
(envoyé par SMS)

COMPOSITION DU DOSSIER

(TOUTE PIÈCE JOINTE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EN PAPIER aucune photocopie ne sera faite sur place)

PIÈCES A JOINDRE :

- Copie de l'attestation de recensement OBLIGATOIRE pour les élèves de plus de 16 ans de nationalité française (à demander auprès de votre Mairie),
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) du responsable légal 1 - financier,
- 2 photos d'identité récentes (1 photo à coller - fiche SYNTHÈSE + 1 photo à coller – fiche INTENDANCE)
- Attestation d'assurance scolaire 2023-2024 ou de l'année précédente ou copie de l'assurance responsabilité civile,
- 1 photocopie recto/verso de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour de l'élève,
- Copie de l'acte de naissance **pour les élèves de nationalité portugaise**,
- Le cas échéant : photocopie du jugement de divorce des responsables légaux,

L'envoi des bulletins sera dématérialisé. Si vous souhaitez un envoi par courrier, merci de joindre une demande écrite.

DOCUMENTS A REMPLIR : EN MAJUSCULE, LISIBLEMENT

- La fiche SYNTHÈSE - **merci de noter tout changement de coordonnées en rouge**
- La fiche INTENDANCE avec le R.I.B. du responsable légal 1 – financier (feuille BEIGE)
- Le cas échéant : la fiche d'inscription à la demi-pension (feuille JAUNE)
- Le Questionnaire médical (élèves TPLP / 1MN / TMN / TREEP)
- La fiche Droit à l'image
- La fiche PAP / PPS / PAI avec les documents fournis par le médecin

Maison des Lycéens : Les élèves peuvent devenir membres de l'association et participer à des activités très variées : voyages, sorties à caractère culturel, ski, cinéma, ... (une seule cotisation de 5€ par famille, règlement par chèque ou mandat, pas d'espèces).



L'inscription ne sera définitive que lorsque tous les éléments du dossier d'inscription auront été fournis. Tout dossier non remis dans le temps entraînera l'annulation de l'inscription.